

# BULLETIN

PUBLICATION CONJOINTE DE / JOINT PUBLICATION OF  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SCIENCE POLITIQUE  
&  
CANADIAN POLITICAL SCIENCE ASSOCIATION

NOVEMBRE 1974

VOL. IV - NO. 2

NOVEMBER 1974

- page 1 - Science Policy and the CPSA.  
page 13 - Commission d'enquête sur les études supérieures dans les sciences  
humaines.  
page 21 - Rapports des départements.  
page 35 - Employment of Political Scientists.

*Science Policy : pgs. 1-7*

---

*Toute correspondance  
au sujet du bulletin  
devrait être envoyée à la rédactrice:*

Caroline Andrew  
Département de science politique  
Université d'Ottawa  
Ottawa, K1N 6N5

*All correspondence  
relating to the newsletter  
should be directed to the editor:*

Caroline Andrew  
Department of Political Science  
University of Ottawa  
Ottawa, K1N 6N5

SCIENCE POLICY AND THE CPSA

One of the important issues relating to science policy at the present time is that of the new granting agency for the social sciences and the humanities that has been proposed by the federal government. Questions relating to the agency were discussed in the report done for the CPSA by Peter Meekison and Fred Engelmann (University of Alberta): Science Policy and the CPSA.

The report deals with a number of areas including the funding of independant scholarly oriented research versus policy oriented research, federal-provincial relations on science policy and research funding, and the quality of social science research for governments. The Meekison-Englemann reports brings up a number of important points for political scientists in Canada and we intend to return to a discussion of science policy in Canada in future issues of the Bulletin.

Although Meekison and Engelmann raise a number of questions related to the issue of the proposed granting council, the most crucial of these appeared to the CPSA to be that of the autonomy of the agency. For this reason the CPSA decided to write to the Prime Minister, explaining why the Association felt so strongly that the new granting agency must be independant. Because of the importance of this question to political science in Canada, the letter from the CPSA president is reproduced below in both english and french.

CANADIAN POLITICAL SCIENCE ASSOCIATION  
ASSOCIATION CANADIENNE DE SCIENCE POLITIQUE

OFFICE OF THE PRESIDENT  
CABINET DU PRESIDENT

Le 4 octobre 1974

Le très honorable Pierre-Elliott Trudeau  
Premier Ministre du Canada  
Cabinet du Premier Ministre  
Chambre des communes  
Ottawa

Monsieur le Premier Ministre,

Au début de l'été, le Conseil canadien de recherches en sciences sociales (C.C.R.S.S.) vous écrivait afin de vous exposer le point de vue des spécialistes des sciences sociales face à la création projetée d'un Conseil dont le mandat serait de fournir des subventions dans le domaine des sciences sociales et des humanités. Il touchait aussi à la nature d'un tel Conseil. Nous désirons, à titre d'association membre du C.C.R.S.S., exprimer l'appui que nous apportons aux initiatives gouvernementales décrites dans le Discours du Trône de février 1974, ainsi qu'aux suggestions que vous a présentées le C.C.R.S.S.

Nous nous préoccupons toutefois d'un aspect particulier de ce nouveau Conseil, soit son degré d'indépendance. Le Conseil d'administration m'a demandé de faire de mon mieux afin de vous communiquer cette préoccupation. Vous le savez sans aucun doute, c'est la nature même de notre discipline qui nous rend à ce point sensible à cette question. Il s'agit vraiment de savoir si ce nouveau Conseil perpétuera la tradition établie par le Conseil des Arts du Canada, c'est-à-dire de ne pas être "une agence de Sa Majesté", ou si, comme le Conseil national de recherches et le Conseil de recherches médicales, il sera une société de la Couronne aux termes de l'Annexe B de la Loi sur l'administration financière. Nous recommandons fortement que le Gouvernement accorde toute l'attention possible à la possibilité de donner au nouveau Conseil la même indépendance que celle dont jouit le Conseil des Arts.

Les raisons pour lesquelles nous souhaitons ardemment que le nouveau Conseil jouisse du maximum d'indépendance compatible avec le fait qu'il sera une extension du gouvernement, ces raisons, dis-je, sont fondamentales et je n'en parlerai qu'en termes généraux. Si vous désirez que j'explique plus longuement le raisonnement de notre association, je me ferai un plaisir de le faire. Comme vous le savez, les sciences sociales diffèrent de la physique et des sciences de la vie en ce sens qu'elles essaient d'analyser,

d'expliquer et souvent de critiquer les circonstances sociales et politiques dans lesquelles nous vivons. Elles traitent des institutions et organismes de la société, les structures sociales et leurs valeurs sous-jacentes, ainsi que des grands démêlés sociaux et politiques. La recherche en sciences sociales peut donc toucher directement de nombreux intérêts, groupes, valeurs et croyances de la société.

Notre Association croit qu'on a démontré que la recherche en sciences sociales rapporte les meilleurs résultats pour la société lorsqu'elle est effectuée pour une portion importante, par des chercheurs indépendants appliquant à l'étude des problèmes sociaux un certain nombre de méthodes, d'expériences et de perspectives différentes. Loin de nous l'idée de suggérer que toute la recherche en sciences sociales ou presque devrait être exécutée en dehors des cadres gouvernementaux ou d'autres institutions sociales, ou encore qu'elle ne devrait pas être orientée vers ce qui est considéré par ces organismes comme étant les principaux problèmes de l'heure. Nous serions même d'accord sur les préoccupations éventuelles découlant du fait que les sciences sociales au Canada n'ont pas été suffisamment orientées vers nos principaux problèmes sociaux, tout en sachant que cette situation découle principalement des progrès assez récents atteints par ces disciplines et la pénurie de chercheurs qualifiés au Canada.

Le problème est donc la pénurie, au Canada et à long terme, de recherche indépendante en sciences sociales qui soit suffisante en qualité et en quantité. L'une des conditions permettant de remédier à cette situation consiste à fournir des fonds suffisants à une entreprise encore plus complexe et onéreuse. Nous croyons toutefois qu'il est tout aussi important que les sources de financement ne limitent pas la liberté de pensée et d'action des chercheurs. Un problème caractéristique au Canada est que nos spécialistes des sciences sociales dépendent beaucoup plus que ceux de la plupart des autres pays industrialisés d'une seule source de fonds, soit le Conseil des Arts du Canada. Bien qu'on puisse espérer, pour le plus grand bien de tous, trouver à l'avenir d'autres sources de financement, il faut croire que présentement les ressources offertes aux chercheurs indépendants seront fournies par ce nouveau Conseil, organisme de subventions.

Voilà pourquoi notre Association espère que ce nouveau Conseil sera très indépendant. Si nous voulons que notre recherche ait quelque influence, il faut que son financement soit, en apparence et en réalité, libre de tout contrôle du gouvernement qui financera le nouveau Conseil. Et ce commentaire ne porte pas atteinte au gouvernement actuel. Au contraire, nous savons gré à votre Gouvernement de bien vouloir offrir des structures de financement et de subvention plus adéquates. Nous nous préoccupons de la situation à long terme. Il ne nous est pas possible de prédire les conditions sociales et politiques à venir de notre pays. Nous croyons donc qu'il est de

notre intérêt comme de celui du présent gouvernement d'essayer de mettre sur pied un organisme visant à répondre à nos besoins à long terme plutôt qu'aux exigences administratives à court terme. Nous recommandons surtout que ce nouveau Conseil: 1) n'ait, comme unique relation à un ministre, que le devoir de faire rapport au Parlement par l'entremise de ce ministre; 2) n'ait aucune influence sur la publication et la diffusion des résultats des recherches; 3) soit indépendant quant aux modalités de recrutement et d'engagement de son personnel et de ses conseillers; 4) soit libre d'établir ses propres structures, comités et règlements; 5) soit administré par des personnes nommées par le Gouverneur général en Conseil après consultation avec les organismes représentatifs pertinents; 6) ait la liberté de recevoir et de disposer de dons en argent comme des fonds que lui accordera le Parlement, lesquels fonds ne seraient pas coupés à la fin de l'année financière et feraient simplement l'objet de rapports présentés au Parlement.

Ces recommandations précises s'ajoutent à notre commentaire plus général à l'effet que ce nouveau Conseil, comme le Conseil des Arts du Canada, ne devrait pas être considéré comme une agence de Sa Majesté. Compte tenu du respect qu'inspire généralement le Conseil des Arts par la liberté et l'indépendance dont il jouit, cet organisme a, au cours des années, très bien servi la collectivité canadienne. Nous espérons que le Gouvernement jugera bon de maintenir cet aspect de la tradition établie par le Conseil des Arts du Canada.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Léon Dion.

cc: l'honorable Hugh Faulkner,  
M. Gordon Robertson et D<sup>r</sup> Jan Loubser

CANADIAN POLITICAL SCIENCE ASSOCIATION  
ASSOCIATION CANADIENNE DE SCIENCE POLITIQUE

OFFICE OF THE PRESIDENT  
CABINET DU PRESIDENT

October 1, 1974

The Right Honorable Pierre-Elliott Trudeau  
Prime Minister  
Prime Minister's Office  
House of Commons  
Ottawa, Ontario

Dear Mr. Prime Minister:

The Social Science Research Council of Canada has already written you at the beginning of the summer to place before you the ideas of social scientists concerning the creation and nature of the Proposed Granting Council for the Social Sciences and Humanities. As a member association of the SSRCC we wish to express our general support for the government's initiatives as outlined in the Speech from the Throne in February 1974 and for the suggestions made to you by the SSRCC.

We are, however, concerned over one aspect of the new council - that is, its independence, and the Board of Directors has asked me to make a special effort to convey this anxiety to you. It is, as I am sure you know, the very nature of our discipline which makes us particularly sensitive on this point. At issue appears to be the question of whether or not the new council will continue the Canada Council's tradition of not being "an agency of her Majesty" or whether, similar to the National Research Council and the Medical Research Council, it will become a Departmental Corporation under Schedule B of the Financial Administration Act. We recommend in the strongest terms that the government give every possible consideration to providing the new Council the same independence enjoyed heretofore by the Canada Council.

The reasons for desiring that the new Council has the maximum independence consonant with being an appendage of the government are fundamental and I can only state them in broad terms here. Should you desire me to elaborate on the Association's reasoning, I would be pleased to do so. Simply put, the Social Sciences, as you know, differ from the physical and life sciences in that they attempt to analyse, explain and often criticize

